Adret 15-17-19, Lancy



BRÈVE DESCRIPTION

Le projet se situe dans le nouveau quartier créé à l'Ouest de la ligne ferroviaire du CEVA, gare Lancy-Pont-Rouge du Léman express. Il s'intègre dans un complexe de 635 logements d'utilité publique de diverses catégories (HM, HBM, PPE) répartis en une quinzaine de bâtiments et plusieurs Maîtres d'ouvrage.

LE PROJET

Le projet du concours baptisé « Tatou », animal reconnaissable à sa carapace formée de plaques cornées, donne son nom à cet ensemble de quatre bâtiments du lot DE, situés dans un contexte hostile. Le besoin de protection contre les risques majeurs implique une fermeture côté rail. Ainsi, les façades des bâtiments situés contre les voies CFF, sont traitées comme une carapace de protection qui personnifie le bâtiment et le rend comparable au tatou. Cette fermeture est compensée par une grande ouverture sur les façades opposées aux rails, permise par de nombreux redents, décrochements venant briser la continuité. Les volumes sont creusés afin de multiplier les orientations et de faire pénétrer la lumière en profondeur dans les bâtiments.

LES SERVICES EN DÉTAIL

Le bâtiment L10, Adret 15 à 19, fait partie du quartier du même nom, deuxième phase d'un projet débuté en 2014 et qui a vu ses premiers occupants en 2020. Le pilotage et la coordination des projets de cette seconde phase ont été menés par la FPLC (Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif). Compte tenu du périmètre, les bâtiments répondent aux exigences contraignantes de l'ordonnance contre les accidents majeurs (OPAM). Le bâtiment L10 (R+8) de la Fondation HBM Camille Martin fait partie du lot DE du nouveau quartier de l'Adret-Pont-Rouge. Les 62 appartements de type LUP-HBM mis en exploitation en 2022 offrent des typologies variées de 3 à 6 pièces. Les logements du rez (3 et 4 pièces) sont mis à distance de l'espace collectif central par le traitement d'une bande végétalisée de quatre

mètres de large. En étages, les logements bénéficient d'une triple orientation Est, Ouest et Nord, rendue possible par la morphologie à redans du bâtiment. Les salles communes et les buanderies sont localisées au rez de chaque allée. La façade du bâtiment L10 est traitée à l'identique des bâtiments voisins afin de donner une uniformité à l'ensemble de cette partie du quartier.

Volume de construction : 28'498 m^3

FACTS

Site	Chemin de l'Adret 15, 17, 19 , Grand-Lancy , Suisse
Statut	Terminé
Début de la construction	Juin 2019
Réalisation finale	Juin 2022
Architecte	TRIBU Architecture SA - Lausanne

PRESTATIONS

Construction neuves